

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 23 mai, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 17 mai 2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 17 mai 2022.

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Godwill BABALAO (sauf point 16), Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSEÉ, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Valérie CATHERINE, Frédérique CLOTEAU, Sylvain DELANGE, Flavien DELÉTRE, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Najat LEMERAY, Isabelle LEPESTEUR, Alain LEQUERTIER, Hervé PONDEMER et Anne ROELANDT.

Ont donné pouvoir :

Xavier ANCKAERT à Nathalie BOUILLARD
Nathalie COLLIBEAUX à Florence DUQUESNE
Pascal DALIGAULT à Valérie DESQUESNE
Nadine LECHATTELLIER à Anne ROELANDT
Patrice MÈCHE à Brigitte LAIR
Angélique MOUROCCQ à Sylvain GASCOUIN

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20220523-22_04553-DE
Date de télétransmission : 30/05/2022
Date de réception préfecture : 30/05/2022

Absents excusés :

Jean ELISABETH et Patrick FENOUIL

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 7-10
- en exercice : 29	- pour : 27	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 21	- contre : 0	
- votants : 27	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le compte-rendu du conseil municipal du 28 mars 2022 a été adopté à l'unanimité		

DÉL-2022/055 - Adhésion au réseau Normandie Impressionnisme

Par délibération en date du 25 mars 2019, le conseil municipal a voté le renouvellement de l'adhésion de la commune au GIP Normandie Impressionniste pour la 4^{ème} édition du festival qui avait lieu en 2020.

Le coût était de 1 500 € avec versement en deux fois (2019 et 2020).

Pour la 5^{ème} édition du festival, qui s'articulera avec les 150 ans de l'impressionnisme dans une approche très contemporaine et pluridisciplinaire à portée internationale, un événement sera organisé dès 2022 « La Nuit Normandie Impressionniste » pour présenter les grandes lignes du projet 2024.

Il est proposé de renouveler cette adhésion afin que le GIP puisse établir son budget considérant que la commune participerait à hauteur de 1 500 € avec versement en deux années (2023 et 2024).

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ**,

- ∟ **APPROUVE** le renouvellement au GIP Normandie Impressionniste,
- ∟ **DIT** que la commune de Condé en Normandie contribuera à hauteur de 1 500 € avec versement en deux fois : 750 € en 2023 et 750 € en 2024 ;
- ∟ **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer l'avenant nécessaire ainsi que tous les documents afférents à ce dossier.

Extrait certifié conforme,
à Condé-en-Normandie, le 23 mai 2022

Le Maire,
Valérie DESQUESNE

